

BLOCS-PORTES PALIERS NEUFS



1V EI30 - ISOBLINDE 39 EN3 - HUISSERIE METAL

Référence Commerciale : 1V ISOBLINDE 39 EN3

MBE-022

PV FEU : EFR-14-000528

FEU : EI₂ 30 / R/V

PV ACOUSTIQUE : 404/12/198/4

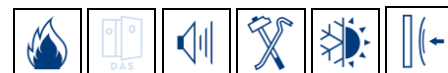
ACOUSTIQUE : R_w(C ; Ctr) = 40(-1 ; -3)

EFFRACTION : EN 1627 CR3

Avec seuil R_A=39dB

Stabilité : 3(b) suivant EN12219

THERMIQUE : Amb. int. = 1,8 W / m².K



SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE

« A l'avancement » sur :
 • murs béton ou parpaings creux ou pleins d'épaisseur 100 mm mini,

HUISSERIE

Bâti ou huisserie en acier d'épaisseur 15/10, feuillure avec joint d'étanchéité à l'air
 Seuil suisse acier

VANTAUX

Épaisseur 40 mm
 Cadre bois exotique ou européen
 Âme avec 2 tôles
 Joint intumescent en traverse haute
Masse surfacique du vantail seul
 (sans équipements) : 33kg/m²

DOMAINE DIMENSIONNEL
 (Vantaux en mm)

Hauteur : 1940 à 2260

Largeur : 800 à 1030

FERRAGE

3 ou 4 paumelles de 130 antidégondage
 Serrure multipoint A2P*

FINITIONS

Fibre : Brute ; Prépeinte ; FIBER / Stratifié : Lisse ; Rainuré / Placage

Possibilité de remplacer le seuil suisse acier par :

- **Seuil suisse bois (R_A = 39 dB)**
- **Joint balai (R_A = 37 dB)**
- **Plinthe ATHMER (R_A = 38 dB)**

Quincailleries :

- Serrure CES A2P* 3 Points 3 coffres (série M57)
- Serrures multipoints A2P* ou A2P** (VACHETTE série 5000-5900 ; BRICARD 8161-8162)
- Serrures multipoints A2P*** (VACHETTE série 5000)
- Serrures multipoints axe à 120 mm A2P* ou A2P** (CES série M57 - VACHETTE série 5000-5900 A120 XL SGN1 ou SGN2 - BRICARD 8121)
- Serrures VACHETTE 5090 (5 points - 5 coffres) SPN1 A2P* et SGN2 A2P**

Liste non exhaustive, autres modèles compatibles, nous consulter.

- Comment définir son cylindre ? ([MBO-052-01](#))
- Microviseur (position standard à 1500 mm du bas de porte)
- Ferme-porte en applique DORMA / GROOM / ISEO

VARIANTES ADMISES



10-31-2004 / Certifié PEFC / pefc-france.org (uniquement sur demande)

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)